

COMPTE –RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 1 JUIN 2010

Etaient présents :

Enseignants : Mme Jolivel (directrice), Mmes Legleye, Jacquelard, Montauban, Ottaviano, Baril, Levy Haussman et Mr Desilani

Mairie : Mme Drain (Maire adjoint)

DDEN : Mme Harang

APE : Mme Colin, Ronssin, Letenneur, Joly, Tardy, Durand, Tharreau

1. Approbation du compte- rendu du précédent conseil d'école

Le compte –rendu du conseil d'école du 16 février est approuvé.

2. Prévision des effectifs 2010 /2011

La fermeture d'une classe de l'école a été prononcée par les services de l'Inspection Académique après communication des effectifs de la rentrée 2010. Actuellement il est prévu 55 PS, 58 MS et 68GS soit 6 classes. Il est rappelé que la structure de l'école et la répartition des élèves sont de la responsabilité des directeurs après avis du conseil des maîtres, les parents ne choisissent pas les enseignants !

3. Commission électorale 2010

Madame Legleye, enseignante et madame Colin présidente de l'APE sont représentantes pour la commission électorale de septembre 2010

4. Ascension 2011

Madame le Maire a reçu un courrier de Monsieur l'Inspecteur d'Académie concernant le pont de l'ascension 2011. Il est envisagé que le mercredi des vacances de Toussaint soit travaillé pour permettre à tous d'avoir le pont de l'ascension. De plus amples informations seront communiquées à la rentrée. Le conseil d'école approuve cette possibilité de report.

5. Projet d'école :

De nombreux projets ont pu être réalisés dans le cadre du projet d'école. L'année 2010/2011, troisième et dernière année de ce projet, sera essentiellement consacrée à son évaluation. Cette année, l'accent a été mis sur la découverte du monde. Le décloisonnement mis en place les jeudis, avec tous les enseignants de l'école, a permis aux élèves de travailler sur le cycle de l'eau. Une exposition de photos et de textes d'élèves sur les élevages de papillons sera présentée aux parents le mardi 22 juin à 16h30. Le vendredi 11 juin, la chorale de toute l'école se produira à 17h15 dans la cour.

Les services de la mairie ont financé des vélos et tricycles ce qui permettra à la rentrée de développer l'axe sportif.

Avec l'école élémentaire, le règlement commun aux deux écoles se poursuit. Des panneaux réalisés par les GS (« ne pas se bagarrer ») seront prochainement installés dans les 2 cours avec l'aide des services techniques. La poursuite de la liaison périscolaire /école permettra aux élèves de vivre une véritable cohérence éducative.

L'aide individualisée

Les parents sont très soucieux de cette aide proposée à leurs enfants. Il est rappelé que ce temps permet aux élèves de travailler en petits groupes essentiellement sur le langage.

Les sorties

Elles ont été faites dans le cadre du projet d'école (axe culturel et pédagogique) au musée d'Aubigny, au musée du Louvre, et au lycée horticole. Il est demandé au service scolaire ainsi qu'aux enseignants d'être très attentifs et précis sur les services attendus par les compagnies de cars sélectionnées lors de ces sorties (stationnement, état des véhicules, parking à régler ou non). Les enseignants de l'école déplorent la fermeture et l'éventuelle destruction du théâtre de Villepreux, qui a accueilli nos élèves durant de nombreuses années. Un autre lieu d'accueil devra rapidement être trouvé afin que les élèves puissent continuer à aller au théâtre.

En décembre les élèves iront voir un spectacle de clown à l'espace culturel.

Accueil des nouveaux parents

Le samedi 29 mai, la directrice et l'APE ont accueilli les nouveaux parents avec leurs enfants. Après une réunion générale, les parents ont pu visiter les locaux et rencontrer l'APE autour d'un café .

Bilan coopérative

La coopérative cette année a servi à financer les sorties scolaire, l'entrée au théâtre de Villepreux , l'achat de différents matériaux pour le décroisonnement , l'achat de livres pour la bibliothèque , l'achat de CD pour la choralesIl reste 540 euros à ce jour .Un bilan sera communiqué aux parents fin juin .Rappel : la coopérative, de part sa définition même sert à tous les élèves, elle est facultative et son montant ne peut être imposé.

6. Temps périscolaire

Un réunion avec les directeurs, le service scolaire, le médecin scolaire et la présidente de l'APE aura lieu en juin afin de réfléchir à l'accueil des élèves présentant des allergies alimentaires.

La salle réservée à la garderie s'avère être trop petite, au vu du nombre très important d'enfants la fréquentant. Plusieurs solutions sont à l'étude (Grandes sections à l'école élémentaire, ouverture d'une deuxième garderie dans une salle de classe à la rentrée, changement des horaires de ménage ...). Les parents restent très vigilants sur les conditions d'accueil des enfants.

Les parents souhaitent la création d'un abri pour les vélos des enfants qui se rendent à l'école avec ce moyen de transport.

7. Fête de l'école, relais GS, pique-nique

La fête des écoles aura lieu le 11 juin. l'APE est très active dans l'organisation de cette grande fête (sets de table, buffet, lots etc). Le vendredi 25 juin, les GS participent au relais sportif de l'école élémentaire et au pique-nique qui sont organisés.

8. Travaux d'été prévus

Peinture et aménagement de la cuisine de l'école, réalisation du potager des enfants qui sera crée devant la classe d'Aurélia, installation du portail côté clos de la motte, équipement en informatique de la salle des maîtres

Le conseil se termine à 19h

La présidente : madame Jolivel

la secrétaire : Mademoiselle Ottaviano